

Informations et réservations :
04 79 24 22 15 - 06 34 45 53 15
horstraceaventure@gmail.com
1324 Route des Centres
Plagne Montalbert
73210 AIME LA PLAGNE
Attention adresse postale uniquement, en aucun cas un lieu de prestation



CONVENTION DE RESERVATION

Entre:

EURL Hors trace aventure
1324 Route des Centres – Plagne Montalbert – 73210 AIME LA PLAGNE

Et:

Nom :	Prénom :
Tel mobile :	Mail :

ACTIVITE CHIENS DE TRAINEAU :

- Baptême / balade (produit identique)

Lieu d'activité : PLATEAU de LONGEFOY (1100m), 2km en dessous de la station MONTALBERT

- Date (s):

- Horaire (s):

COMPOSITION ET TARIF :

ADULTE	ENFANT	AGE ENFANT	TARIF

DEMANDE D'ACOMPTE PARTICULIER

	CARTE DE CREDIT - VAD par téléphone	VIREMENT
Acompte 40%		
Bon cadeau 100%		

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Pour les particuliers, finalité du paiement sur site le jour de la prestation directement aux mushers possible en :

- **ANCV CHEQUES VACANCES/COUPON SPORT, ESPECES ou CHEQUE.**

Non accepté paiement sur place :

- **CARTE DE CREDIT, uniquement en VAD par téléphone 04 79 24 22 15**

Paiement à réception de la facture, concerne les groupes type scolaire, séminaires, agences événementielles...

Le signataire s'engage à avoir pris connaissance des conditions générales de vente (2 pages) en annexe de cette convention ou disponibles sur www.horstraceaventure.fr.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Titulaire du DEJEPS n° DE-025-11—0047.
BFES sport de traîneau, membre du SYNAPCCA (syndicat national des conducteurs de chiens attelés) et du SNPCC.
Agréments DDJS et Education Nationale, chenil installation classée en Préfecture.
Membre AGEPROLS
SIRET 834 567 182 0001IAPE 9329Z - N° de TVA : FR 26834567182 – AT326028, RC pro GENERALI

Informations et réservations :

04 79 24 22 15 - 06 34 45 53 15

horstraceaventure@gmail.com

1324 Route des Centres

Plagne Montalbert

73210 AIME LA PLAGNE

Attention adresse postale uniquement, en aucun cas un lieu de prestation**CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'EXERCICE**

(2/2)

ANNULATION :

En cas d'annulation de votre fait ou non présentation au RDV convenu via la convention votre acompte ne vous sera pas remboursé et le barème suivant s'appliquera :

Concerne clientèle individuelle, particuliers

Moins de 2 jours	40% du prix total correspondant à l'acompte
------------------	---

Concerne les entités, groupes, agences, séminaires, CE...

Entre 21 et 16 jours avant la date de début d'activité	25% du prix total
Entre 15 et 8 jours	50% du prix total
Entre 7 et 2 jours	75% du prix total
Moins de 2 jours	100% du prix total

En cas d'annulation de notre part, pour quelques motifs que ce soit, une solution de remplacement ou un remboursement de la somme versée vous sera proposé. Aucune possibilité d'indemnité.

ASSURANCES :

HORS TRACE AVENTURE souscrit une assurance couvrant les responsabilités civiles professionnelles.

Toutefois, vous devez vous assurer de votre protection en matière de responsabilité individuelle ou familiale.

DROIT A L'IMAGE :

Les activités d'attelage canin connaissent un grand succès.

Les photos ou vidéos réalisées lors de prestations en présence des attelages de HORS TRACE AVENTURE restent la propriété de HORS TRACE AVENTURE.

Toute utilisation en dehors du cadre privé fera l'objet d'une demande d'autorisation à HORS TRACE AVENTURE.

Dans le cadre de groupes d'enfants ou de mineurs, nous demandons aux organisateurs du séjour d'informer les parents et de demander leur autorisation pour l'utilisation des éventuelles images prises avec nos attelages et nos chiens.

COLLECTE INFORMATIQUE DES DONNEES :

Lors de votre réservation, des renseignements vous seront réclamés qui ne serviront qu'à la bonne gestion de votre prestation.

Cependant et conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 juillet 1978 modifiée, vous possédez un droit de regard sur ces informations et pouvez demander à ce qu'elles soient supprimées.

CONDITIONS PARTICULIERES :

Dans le cadre d'une réservation de groupe, le souscripteur s'engage à faire connaître et approuver ces conditions générales à l'ensemble des participants.

L'inscription par des individuels à des prestations type baptême ou conduite d'attelage implique l'acceptation des présentes conditions générales. Notre visibilité commerciale (site internet, office de tourisme...) facilite à tous l'accès à nos CGV.

Ainsi HORS TRACE AVENTURE considère comme acquis que toute inscription à ses activités implique l'acceptation pure et simple de ses conditions générales de vente.

Dans le cas particulier de bon cadeau délivré par HORS TRACE AVENTURE ou de prestations réservées et payées auprès d'organisme partenaire, le paiement de la prestation dans son intégralité remplace l'acompte des autres formules de vente.

Les bons cadeaux ont une validité d'un an à compter de leur date d'achat, ils pourront faire l'objet d'une prolongation sur décision de HORS TRACE AVENTURE pour raisons météorologiques devant annuler la réservation de l'activité.

Un bon cadeau non utilisé par le client dans son année de validité sera considéré comme perdu et ne pourra pas faire l'objet d'une prolongation.

En cas d'annulation de notre part, pour quelques motifs que ce soit, une solution de remplacement vous sera proposée.

Signature et cachet précédés de la mention « lu et approuvé »

Titulaire du DEJEPS n° DE-025-11—0047.

BFES sport de traîneau, membre du SYNAPCCA (syndicat national des conducteurs de chiens attelés) et du SNPCC.

Agréments DDJS et Education Nationale, chenil installation classée en Préfecture.

Membre AGEPROLS

SIRET 834 567 182 0001IAPE 9329Z - N° de TVA : FR 26834567182 – AT326028, RC pro GENERALI